

## 3-6-1 CONDITIONS ET ORGANISATION DU TRAVAIL

TYPES D' ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ	2
WEBOGRAPHIE	3

*L'organisme public prend en compte, si besoin, les aménagements de l'organisation du travail des salariés*

*Objectif : Promouvoir et maintenir un degré élevé de bien être des personnels (Iso 26000 article 6.4.6.1) ; établir des programmes mixtes personnels / direction pour la promotion de la santé et du bien être (Iso 26000 article 6.4.7.2)*

## TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

Adapter si nécessaire

- les postes ( *ergonomie* , mobilier, outils, aide humaine)
- les horaires
- l'organisation du travail

## EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre d'adaptations de postes / sur nombre de demandes

Nombre d'aménagements (horaires, organisation) sur nombre de demandes

## PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Achats / Marchés
- Direction
- Instances représentatives des personnels (dont *CHSCT* )
- Managers
- *Médico-social*
- Personnels
- RH

## AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

*Responsabilité économique*

## LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



 *Anact\_organisationTravail\_Lean\_oct2013.PDF*

*Site du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social [p.3]*

*Le site du Service-public [p.3]*

## DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ



Code du travail

L2241-4 : négociation de branche sur les conditions d'emploi des salariés âgés

L4612-1 et suivants : CHSCT

L4612-11: aménagement des postes

L2323-1 et L2323-6 : rôle du comité d'entreprise sur les conditions de travail

## WEBOGRAPHIE

Site du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social :

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/statistiques,78/conditions-d-e-travail-et-sante,80/>

Le site du Service-public : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F15926.xhtml>